

Ville de Burnaby (Colombie-Britannique)

PROFIL

Population	223 218 habitants (2011) [1]		
Types d'immeubles résidentiels	Nombre total de logements	Nombre de logements desservis par la collecte des matières organiques	
	Maisons unifamiliales et plex, collecte à la rue	36 000 log.(approx.)	36 000 log. (100%)
	Multilogements, collecte en vrac	725 immeubles (approx.)	578 immeubles (80% approx.) représentant environ 36 000 log.

CONTEXTE

Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Provincial : Adhésion aux objectifs du CCME [2] relatifs à la diversion des matières résiduelles et la réduction des déchets, obligation pour les organismes régionaux municipaux d'établir un plan de gestion des déchets - Régional (Metro Vancouver) : Depuis 2015, bannissement des matières organiques de l'élimination; objectif de diversion des matières résiduelles de 70% pour 2015 et une orientation de 80% pour 2020; réduction des matières résiduelles produites de 10%; des actions spécifiques à la collecte des matières organiques pour les multilogements [3] [4]. 	
Chronologie	2010-2011	Projet pilote sur la collecte des matières organiques dans 6 multilogements de 31 à 155 logements
	2012	Implantation de la collecte des matières organiques dans les multilogements par étapes comme suit : 1 - immeubles avec un programme de collecte des résidus verts, 2 - immeubles ayant une entente avec la Ville pour la collecte des matières organiques (Entente) et 3 – immeubles n'ayant pas d'Entente
	2015	Sondage mené par l'organisme municipal régional (Metro Vancouver) auprès de propriétaires ou gestionnaires de 150 multilogements

DÉMARCHE D'ISÉ SPÉCIFIQUE AUX MULTIOGEMENTS

Sources d'informations pour les propriétaires et gestionnaires [5]	<p>En ce qui a trait à Metro Vancouver, réponses des participants à un sondage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la collecte des matières organiques : municipalité (49 %), Internet (39%), entreprise de collecte (29%) - Sur les techniques d'opération et réglementation : aucune source en particulier (37%), association de gestionnaires de multilogements (19%), organisme municipal local ou régional (18%), Internet (17%), la compagnie elle-même 	
Démarche d'implantation	<p>Propriétaires / gestionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre informant du programme et de la nécessité de signer un contrat avec la Ville afin d'obtenir les outils et les services à cet effet - Visite sur place afin de revoir le programme et déterminer la localisation pour les contenants, sur demande 	<p>Occupants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'information - Séance d'information, sur demande - Évènement promotionnel dans le hall d'entrée, sur demande - Soutien donné aux équipes vertes
Outils	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure - Étiquette pour les contenants - Affiches pour les salles d'entreposage - Échantillon de sac de papier accepté 	



Relance et récurrence	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation pour le propriétaire d’informer et sensibiliser les occupants (et employés, s’il y a lieu) sur la récupération (matières organiques et recyclables) au moins une fois par an - Campagne générale de promotion et de sensibilisation au recyclage, incluant des activités aux écocentres - Visite terrain par les ressources de la Ville, sur demande - Site Internet et médias sociaux - Emphase mise sur les matières acceptées et les dates de collectes
------------------------------	---

MODALITÉS DE COLLECTE PROPRES AUX MULTILOGEMENTS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Entente	- Exigence : avoir une entente avec la Ville pour la collecte des matières organiques		
Contenant de tri et de transfert	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun minibac fourni [6] - Sacs de papier seulement (film intérieur en cellulose permis) [7, 8] 	s.o.	s.o.
Contenant de collecte en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Bac roulant de 240 L en général, 180 L possible sur demande, doublure du bac en plastique, compostable ou non, pas permise 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac roulant de 360 L, un pour chaque fraction de verre (gris), papier (jaune) et autres contenants (bleu) 	<ul style="list-style-type: none"> - Conteneur de 3, 4 ou 6 v³
Lieu d’entreposage	<p>Immeubles construits avant 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune exigence, contenants pour les 3 fractions souvent ensemble, à l’intérieur ou à l’extérieur; parfois les contenants pour les matières organiques et recyclables sont proches de ceux pour les déchets mais séparés; quelquefois, les contenants pour les matières organiques sont loin des autres contenants en raison d’un manque d’espace <p>Immeubles construits depuis 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exigence : contenants pour les 3 fractions doivent être ensemble 		
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> - Exigence : contenants placés sur le lieu externe convenu avec la Ville pour la collecte, les contenants entreposés à l’intérieur doivent donc être transportés à l’extérieur pour le jour de la collecte, ceci dans le but de contrôler les coûts de collecte 		
	<p>Fréquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1X / semaine - À compter de 2016 : 2X / semaine de juin à septembre 	<p>Fréquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1X / semaine 	<p>Fréquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1X / semaine, certains immeubles sont à 2X / semaine en raison de contraintes d’espace

RESPONSABILITÉS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Fourniture des contenants	Ville : frais de location facturés au propriétaire à l’exception des contenants pour les matières organiques et recyclables pour les unités locatives		
Collecte	Ville pour 80% des immeubles Entreprise privée pour 20% des immeubles (ex. : immeubles avec compacteurs ou qui ne veulent pas apporter leurs contenants à la rue)		



ENCADREMENT

Outils	ISÉ	- Programme d'inspection de la Ville
	Règlementaires	- Obligation pour tous de trier à la source les 3 fractions
	Économique	- Application au niveau régional d'une surcharge de 50 % sur le coût de l'enfouissement pour les déchets contenant > 25 % v/v de matières organiques (> 10 % en 2016) [9] - Pénalité pour les propriétaires qui n'auront pas déposé de demande pour une Entente en date du 31 décembre 2015 - Pénalité de 500 \$/jour pour un immeuble sans programme permettant de trier à la source les 3 fractions - Frais de collecte pour les déchets, mais pas pour les matières organiques ou recyclables
Suivi		- Évaluation des rendements de récupération - Caractérisations effectuées annuellement par Metro Vancouver (organisme régional) - Audits, contamination (rapports non publics)

RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AUX MULTIOGEMENTS

Performance	<ul style="list-style-type: none">- 98 % des multilogements desservis par les services de la Ville ont un programme de collecte des matières organiques [10]- Taux de contamination des matières organiques : environ 3 % <p>Projet pilote 2010-2011 [11]:</p> <ul style="list-style-type: none">- Rendement moyen pour les six immeubles de 17,5 kg/log. pour la période de six mois du pilote (équivalent à 35 kg/log./an) <p>Sondage mené en 2015 au niveau régional [5]:</p> <ul style="list-style-type: none">- 63 % des multilogements ont un programme de collecte des matières organiques <p>Caractérisation des déchets en 2013 au niveau régional [12]:</p> <ul style="list-style-type: none">- 92,3 kg de résidus alimentaires/capita/an (41,7 % des déchets); 9,2 kg résidus verts/capita/an (4,2 % des déchets); 2,0 kg de résidus de bois non contaminés/capita/an (0,9 % des déchets)
Satisfaction	<p>Sondage mené en 2015, au niveau régional, auprès des propriétaires et gestionnaires [5]:</p> <ul style="list-style-type: none">- 15 % des multilogements ne pensent pas implanter un programme de collecte des matières organiques pour 2017- Coûts d'implantation réels versus anticipés : similaires (32 %), moins élevés (7 %), plus élevés (23 %), ne sait pas (38 %)- Barrières à l'implantation : participation ou coopération des occupants (51 %), odeurs (33 %), vermine (31 %), espace pour l'entreposage des contenants (22 %)

OPINION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

- Faire des activités d'ISÉ pratiques et accessibles (ex. : outils dans plusieurs langues, un endroit central à la Ville pour demander des séances d'information, visites terrain pour adapter le programme aux lieux, outils toujours à jour).
- Utiliser des sacs de papier seulement : le papier réduit l'aspect dégoûtant des matières organiques pour les occupants, les occupants utilisent des sacs non conformes quand les sacs de plastique compostables sont permis, augmentant ainsi la contamination des matières organiques.
- Désigner une personne responsable par immeuble (ex. : pour ajuster les modalités de collecte en cas de problème).

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Statistique Canada. (2015). Profil du recensement. Tiré de <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&-Geo1=CSD&Code1=5915025&Geo2=PR&Code2=59&Data=Count&SearchText=Burnaby&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=>
2. CCME : Le Conseil canadien des ministres de l'environnement.
3. Bérubé, E. (2015). La gestion des matières résiduelles dans le Vancouver métropolitain. Communauté métropolitaine de Montréal. 7 mai 2015.
4. Metro Vancouver. (2010). Integrated Solid Waste and Resource Management. Tiré de [http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/ISWRMP.pdf#search="Integrated%20Solid%20Waste%20and%20Resource%20Management%20Plan](http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/ISWRMP.pdf#search=)
5. Mustel Groupe Market Research. (2015). Organics Disposal Ban Readiness Research. Tiré de <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/ODBReadinessSurveyresultsFoodserviceGrocer,%20and%20apartmentparticipationfoodscrapsrecycling%E2%80%9393May2015.pdf> : Sondage mené auprès de propriétaires et de gestionnaires de 150 multilogements de Metro Vancouver, dont 9 de la Ville de Burnaby. L'erreur est de 8 % avec un intervalle de confiance de 95 %.
6. La Ville a décidé de ne pas fournir des minibacs pour les raisons suivantes : Un projet pilote et les informations disponibles n'ont pas démontré que les minibacs augmentent la participation; dans le cadre du projet pilote, il n'y avait pas de consensus à l'égard du type de minibac à utiliser; les minibacs sont disponibles dans les commerces; et il y a des coûts et des exigences de gestion importants associés à la fourniture de minibacs par la Ville.
7. City of Burnaby. (2015). Multi-Family Food-Scraps Recycling. Tiré de <https://www.burnaby.ca/City-Services/Garbage---Recycling/Organics-and-Clean-Wood-Disposal-Bans/Multi-Family-Food-Scraps-Recycling.html>
8. Projet pilote à venir sur l'installation d'un distributeur de sacs de plastique compostables approuvés. Les sacs et le distributeur seraient aux frais du propriétaire.
9. Afin de déterminer si une surcharge doit être appliquée, lors de l'arrivée d'un camion de déchets au lieu d'enfouissement ou à un site de transfert, le contenu est inspecté visuellement sur une base de volume. La surcharge est facturée à l'entreprise de collecte, qui refile les coûts au propriétaire de l'immeuble concerné. Les situations de déchets contaminés par les matières organiques se produisent surtout dans les cas d'épicerie et de restaurants.
10. City of Burnaby. (2015). 2014 Solid Waste and Recycling Annual Report. Tiré de <https://www.burnaby.ca/Assets/city+services/garbage+and+recycling/education+and+guidelines/2014+Annual+Solid+Waste+and+Recycling+Report.pdf>
11. City of Burnaby. (2011). Multi-Family Food Scraps Collection Pilot Project. Committee Report. 2011 June 07.
12. Tetra Tech EBA. (2014). 2013 Waste Composition Monitoring Program. Tiré de http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/2013_Waste_Composition_Report.pdf : Échantillonnage de 247 multilogements avec 5 logements et plus.

Représentants municipaux consultés :

Tracey Tobin, Environmental Services Officer, City of Burnaby, communication personnelle, 10 novembre 2015.

Stephanie Woo, Technical Advisor Solid Waste Strategy and Public Involvement, Metro Vancouver, communication personnelle, 10 novembre 2015.